

HISTOIRE  
UNIVERSELLE

21 104  
35

HISTOIRE  
**UNIVERSELLE**

PAR

**CÉSAR CANTU**

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ET PIERSILVESTRO LEOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE  
LACOMBE ET NOËL DES VERGERS

TROISIÈME ÉDITION PARISIENNE

entièrement revue

D'APRÈS LA DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

**PAR M. ARMAND LACOMBE**

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

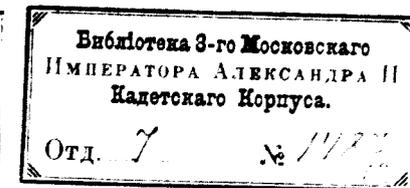
TOME DOUZIÈME

A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXVII



L'auteur et les éditeurs se réservent le droit de reproduction  
et de traduction.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>ie</sup>  
RUE JACOB, 56

À

# HISTOIRE UNIVERSELLE.

---

## LIVRE XIII.

### TREIZIÈME ÉPOQUE.

---

#### SOMMAIRE.

L'imprimerie, la poudre à canon et autres inventions. — Empire d'Orient. — Tamerlan. — Fin de l'empire d'Orient, Mahomet II. — Espagne. — France, Philippe le Bel, les financiers, Boniface VIII; les templiers. — Maison de Valois, Angleterre, guerres, Jeanne d'Arc. — Louis XI. — Constitution de France. — Angleterre, Écosse. — Empire d'Occident. — Affaires ecclésiastiques, grand schisme, conciles de Constance, de Bâle, de Florence. — Hussites, Sigismond et ses successeurs, Hongrie. — Suisse. — Italie, les tyrans, Vêpres siciliennes, descente de Henri VII, Robert de Naples. — Louis de Bavière, Charles de Bohême, Nicolas de Rienzi. — Les condottieri; les Visconti. — Toscane. — Deux-Siciles. — État romain. — Conditions générales de l'Italie; mœurs. — Commerce, villes maritimes. — Villes hanséatiques. — Scandinavie. — Pologne, Lithuanie, Prusse. — Russie, Kaptack. — Le triumvirat italien. — Études classiques. — Sciences. — Histoire. — Littérature hors de l'Italie. — Beaux-arts. — Épilogue.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### L'IMPRIMERIE, LA POUDRE A CANON ET AUTRES INVENTIONS.

Le siècle dans lequel nous entrons a été signalé par des inventions qui, introduites ou répandues alors, ont changé la face du monde. Renvoyant au livre suivant ce que nous avons à dire de la boussole, nous ne parlerons ici que de l'imprimerie et de la poudre à canon; il suffit de rappeler, au début, que toutes les inventions modernes ont eu des précurseurs, à moins d'excepter les logarithmes.

Les anciens écrivaient sur du cuir, sur des feuilles de palmier ou sur le *liber*, c'est-à-dire sur la seconde écorce des arbres; plus tard, on fabriqua du papier, soit avec les fibres du papyrus, roseau particulier à l'Égypte (1), soit avec la peau de mouton appelée *charta pergamena*, dont nous avons fait *parchemin*, parce qu'il fut inventé ou perfectionné à Pergame. On traçait les caractères avec le bout d'un roseau aiguisé et trempé dans l'encre; les faits les plus importants étaient gravés sur la pierre, sur le bois, sur les métaux (2). Pour les usages journaliers, on se servait de tablettes enduites de cire, sur lesquelles on traçait des lettres avec une pointe de métal ou d'ivoire appelée *style*, et dont l'extrémité obtuse servait à effacer les empreintes. Les feuilles de papyrus ou de parchemin ne se couvraient d'écriture que d'un côté, et on les attachait à la suite l'une de l'autre, jusqu'à ce que le livre fût complet; puis on en faisait un rouleau (*volumen*) que l'on arrêtaient avec un bouton. Jules César est le premier qui écrivit au sénat des lettres sur les deux côtés du parchemin, et il répandit l'usage, inconnu jusque-là, de relier les livres comme nous le faisons (3).

Polir les feuillets avec de l'ivoire, les parfumer avec de l'huile de cédrat, enluminer et dorer les initiales, la couverture, la tranche, les fermoirs, c'était l'office des esclaves, libraires et grammairiens, dont tout homme riche avait un certain nombre à son service; d'autres, de condition libre, se livraient au même travail pour en faire commerce.

(1) Voy. notre t. I<sup>er</sup>.

(2) Tacite (*Annales*, IV, 43) parle d'un monument historique des Messéniens antérieur à la guerre du Péloponnèse, inscrit sur une table de bronze. Censorinus (*de Die natali*, XXVIII) mentionne des actes publics des Étrusques antérieurs de quinze cents ans à Jésus-Christ. Moïse de Corène (liv. I, II) parle de colonnes où les anciens rois avaient enregistré les lois, les traités, les impôts. Les parois des pyramides servirent comme de pages aux Égyptiens. Job désirait que ses paroles fussent tracées sur la pierre et sur le plomb.

(3) LAMBINET, *Hist. de l'imprimerie*.

PANZER, *Annales typographici*.

SANTANDER, *Dict. bibliogr. du quinzième siècle*.

DIBDIN, *Antiquités typographiques*.

CHEVILLIER, *Origine de l'imprimerie de Paris*.

G. PEIGNOT, *Histoire du vélin et du parchemin. — Descript. des biblioth. au treizième siècle*.

J. POUJOLAT, *Recherches sur la conservation des auteurs profanes au moyen âge*.

GÉRAUD, *Essai sur les livres dans l'antiquité, particulièrement chez les Romains*.

DE VRIES, *Éclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie* (1842).

Tout cela se faisait à la main; or, comme aux erreurs inévitables se joignaient ces variétés capricieuses et presque instinctives que chacun introduit dans ce qu'il copie, les manuscrits devenaient très-incorrections. Quiconque voulait avoir un texte vraiment châtié le transcrivait de sa propre main, comme le firent un petit nombre de grammairiens soigneux ou quelques docteurs de l'Église, ce qui donna une grande valeur à certaines éditions d'Homère et de la Bible.

Avec le christianisme, l'art de l'écriture passa des esclaves aux moines, par suite de la nécessité où l'on se trouva de répandre les écrits, les discussions et les homélies. Constantinople, les îles de la mer Égée, la Calabre, le mont Athos, devinrent autant d'ateliers où se multiplièrent les livres. Saint Benoît imposait à ses religieux l'obligation d'en copier, et des religieuses s'exercèrent à ce travail. Guignes, prieur de la Grande-Chartreuse, disait dans ses statuts: « L'œuvre du copiste est immortelle; la transcription des manuscrits est la tâche la plus convenable pour « des religieux lettrés; » et il ajoute: « Nous enseignons à lire « à tous ceux que nous recevons parmi nous, désireux que « nous sommes de conserver les livres comme l'éternel aliment « de l'âme. » Les moines demandaient souvent le droit de chasse, afin de se procurer des peaux pour la reliure des livres. Abbon, de Saint-Benoît-sur-Loire, comptait plus de cinq mille écoliers, et exigeait de chacun deux volumes. En 855, saint Loup, abbé de Ferrières, envoya en Italie deux moines pour copier le traité de *Oratoire*; Alfred le Grand trouvait du temps pour transcrire un grand nombre d'ouvrages; Boccace copia de même la *Divina Comedia*, dont il fit présent à Pétrarque, puis un *Tite-Live*.

Tout ce que nous possédons de l'antiquité nous est presque arrivé par la main des moines; il y aurait donc autant d'ingratitude que d'injustice à leur faire un reproche d'avoir transcrit, de préférence aux auteurs classiques, les saints Pères et les œuvres théologiques. Du reste, il est certain que les auteurs les plus estimés des anciens nous sont presque tous parvenus, et nous avons ce qu'ils ont écrit de mieux. Il est encore vrai qu'avant la chute de l'empire d'Occident, quelques-uns des ouvrages des grands maîtres étaient devenus très-rare: comme exemple, il n'existait qu'un seul exemplaire des œuvres d'Aristote (1); celles de Tite-Live et de beaucoup d'autres avaient eu le même sort. On considérerait comme un travail très-méritoire d'en faire

(1) Voy. tome II, notes.

des extraits et des résumés, à l'exemple de Florus, de Justin, de Pline, de Constantin Porphyrogénète et autres compilateurs ; mais la facilité que procurait ce genre d'ouvrages eut pour effet qu'on se soucia moins des originaux, dont on avait tiré le bon et le meilleur, ce qui amena la perte d'un grand nombre.

La ruine des auteurs classiques commença donc bien avant les barbares qui, par leurs guerres et leurs incendies, accrurent le nombre de ces pertes ; puis le zèle de certains prêtres pour les bonnes mœurs, zèle que je laisse à d'autres le soin de condamner, leur fit anéantir quelques ouvrages scandaleux et immoraux.

Si la difficulté des communications ne permettait de tirer qu'avec peine du papyrus de l'Égypte, la chose devint impossible quand les Arabes eurent occupé ce pays. Le parchemin, dont le prix était déjà élevé, renchérit excessivement (1). On eut alors recours à un expédient connu des anciens : ce fut de gratter les caractères antérieurement tracés, pour en substituer de nouveaux (2). Un bon moine, pour qui un antiphonaire, un recueil de prières, un traité de confession avaient une extrême importance, n'hésita donc pas, pour se procurer du parchemin, à gratter soit la *République* de Cicéron, soit le Code Théodosien, afin de le couvrir d'autres choses, et cela avec autant de droit que nous en avons de faire le contraire.

Les anciens se servaient de lettres majuscules, sans ponctuation ; mais, plus tard, la nécessité d'aller plus vite les leur fit raccourcir, ce qui produisit des lettres plus petites (*minuscules*). Pour la même raison, on introduisit certaines abréviations ou *notes* (3), lesquelles, portées à cinq mille, donnèrent aux *notarii* les moyens d'écrire les discours, quelque rapide que fût le débit de l'orateur. Les notaires furent employés d'abord à recueillir les déci-

(1) On continua à dresser les actes publics sur des feuilles de papyrus tant qu'on put s'en procurer. Le plus ancien acte sur parchemin qui existe en Italie est celui de 784, par lequel Félix, évêque de Lucques, confirme au monastère de San-Fridiano de cette ville la donation de Faulone.

(2) On les appelle palimpsestes (πάλιν ψηφιστός, gratté de nouveau). Nous avons précédemment établi, tome IV, que les anciens pratiquaient déjà ce procédé. Le premier palimpseste fut découvert en France, à la Bibliothèque du roi, en 1692 ; c'était un manuscrit des œuvres de saint Éphrem.

(3) Plutarque (*in Cal.*) en attribue l'invention à Cicéron, à l'époque de la conjuration de Catilina. Cicéron, écrivant à Atticus, liv. XIII, lui dit : « Tu n'auras peut-être pas entendu cette chose, parce qu'elle était écrite *διὰ σημείων*, par signes. » D'autres en donnent comme l'auteur Tiron son affranchi, ce qui fit appeler ces notes *tironiennes* ; et Dion Cassius, liv. LV, assure que Mécène les fit publier par Aquila, son affranchi. Parmi les anciens tachygraphes les plus célèbres, on compte Péruvius, Pilargius, Pannius, et enfin Sénèque. Saint Cyprien

sions du sénat et des assemblées publiques, ou les dernières volontés des mourants ; de là le titre de notaire servit à désigner quiconque avait pour office de mettre par écrit toute résolution qui intéressait la foi publique. Les véritables caractères tachygraphiques tombèrent néanmoins en oubli, à tel point qu'un psautier écrit avec ces signes, qui fut trouvé à Strasbourg par Trithème, était enregistré sur le catalogue comme psautier en langue arménienne.

Déjà, du temps de l'Empire, les caractères avaient pris dans les inscriptions une forme oblongue et sans élégance, comme on peut le voir sur les murs de Pompéi et ailleurs ; ils sont encore plus défectueux dans les catacombes chrétiennes et dans les inscriptions du moyen âge. On continua cependant jusqu'au douzième siècle à employer les lettres rondes, quoique déformées ; mais, en même temps que le goût gothique s'introduisait dans l'architecture, les caractères contractaient les formes anguleuses des lettres allemandes ; puis on les chargea d'ornements, usage qui dura jusqu'à la fin du quinzième siècle. C'est alors que la bonne calligraphie reprit faveur, et qu'une grande variété de caractères nous est indiquée par leur nomenclature (1). Postérieurement à l'an 1300, dom Jacopo de Florence, moine camaldule, est cité comme le meilleur écrivain en lettres romaines qui ait existé, soit avant, soit après lui, si bien que l'on conservait sa main dans un tabernacle. Frère Sylvestre ne fut pas moins habile à enluminer les livres que Jacopo à les tracer. L'étude des enlumineurs est indispensable à ceux qui veulent approfondir l'histoire des arts. Le luxe des miniatures commença dans le cours du neuvième siècle, et fit tant de progrès qu'un livre devint le résumé de tous les beaux-arts : poésie et

y ajouta d'autres signes, et les adapta à l'usage de la religion. Prudence dit, dans l'hymne de saint Cassien :

*Verba notis brevibus comprehendere cuncta peritus,  
Raptimque punctis dicta præpetibus sequi.*

Origène, saint Augustin, saint Jérôme, parlent des tachygraphes.

(1) Nous trouvons dans le catalogue des livres laissés par le cardinal Guala au monastère de Saint-André, à Verceil, une bibliothèque (c'est-à-dire une Bible entière) en lettres parisiennes, couverte de pourpre et ornée de fleurs d'or avec des initiales également en or ; une autre en lettres bolonaises, couverte en cuir rouge ; une en lettres anglaises ; une petite d'un grand prix, en lettres parisiennes, avec des majuscules d'or et des ornements de couleur pourpre ; l'Exode et le Lévitique en lettres anciennes ; les douze prophètes, en un volume, en lettres lombardes ; les œuvres morales du bienheureux Grégoire en bonnes lettres arétines anciennes, etc. (FAVA, *Gualæ Bicherii Card. Vita*, p. 175.)